



Nous procédons présentement au recrutement de pompiers permanents sur appel. Si le métier de pompier t'intéresse, que tu as soif de relever de nouveaux défis, que tu as envie de t'investir et d'aider ta communauté, saisie ta chance !!

Le Service de sécurité incendie de Saint-Siméon a connu un important essor au cours des dernières années. Il assure la couverture incendie, la désincarcération et le sauvetage pour l'ensemble du territoire de Saint-Siméon et du TNO Sagard - Lac Deschenes en plus d'assurer des entraides inter caserne auprès de La Malbaie et Tadoussac sur le territoire de la municipalité de Baie-Ste-Catherine.

Votre engagement ?

- Être résident de la municipalité de Saint-Siméon ou dans un rayon de 25 km de la caserne;
- Être âgé de 18 ans ou plus ;
- Détenir la formation Pompier 1 sera considérée comme un atout. Autrement, le candidat s'engage à suivre la formation Pompier 1 ainsi que toute autre formation de mise à niveau ;
- Avoir une grande disponibilité;
- S'engager à suivre toute formation pertinente telle que désincarcération et de sauvetage technique ;
- Avoir une voiture ou disposer d'un moyen de transport rapide et efficace ;
- Détenir un permis de conduire valide classe 4A ou s'engager à l'obtenir ;
- Être en bonne santé et avoir une bonne condition physique ;
- Posséder de l'entregent, le sens des responsabilités et une bonne capacité de travailler en équipe ;
- Formation rémunérée par la Ville, au besoin ;
- Rémunération et conditions de travail : salaire compétitif selon l'entente en vigueur;

Rejoindre les rangs du Service de Sécurité Incendie Saint-Siméon t'intéresse? Je t'invite à me faire parvenir ton C.V par courriel à : incendie@saintsimeon.ca au plus tard le 29 avril 2022 à 17h.

Ou par la poste : Municipalité Saint-Siméon

As. Directeur Incendie
502 rue Saint-Laurent
Saint-Siméon, Qc
G0T-1X0

Tu auras la chance de découvrir une équipe formidable et structurée, de travailler avec des outils et de l'équipement récent et en plus, nous payons ta formation!